

sites Web : [www.abcg.ch](http://www.abcg.ch)  
et [www.natures.ch/abcg](http://www.natures.ch/abcg)

Genolier, le 4 février 2020

Madame, Monsieur,  
Chères et chers membres de l'ABCG, chères amies et chers amis du Bois de Chênes,

Le Comité de l'ABCG a le plaisir de vous inviter à notre prochaine

## **Assemblée générale annuelle, le jeudi 27 février 2020, dès 19h**

**à la salle du « Pavillon », à GENOLIER**

(= en-dessous du complexe scolaire de Genolier, le long des terrains de football ; grand parking à disposition)

Pour ceux ou celles qui ne trouveraient pas, appelez le 079 88 25 075 ou le 079 22 88 955

**dès 19h** **accueil**, autour d'un apéro de bienvenue

**19h30** **partie statutaire** (voir ordre du jour ci-dessous)

**20h45** **partie scientifique** : **Présentation illustrée de la foison de vie de prairies du**

**Bois de Chênes : Flore, papillons, et orthoptères\*** par MM. Fabien Delapierre et Quentin Kohler : observation en 2019 de la Biodiversité de prairies du Bois de Chênes, et comparaison avec une étude similaire également organisée par l'association Arocha en 2009.

**dès 21h30** **discussions et verrée de l'amitié.**

Voici l'ordre du jour de la partie statutaire :

1. Bienvenue (+ excusés et remerciements)
2. PV de l'assemblée générale 2019
3. Rapports des co-présidents (*concernant notamment la possibilité de continuer à se promener dans la partie intégrale & scientifique du Bois - suite au marquage entrepris en décembre 2019 - et différentes prises de position parues dans la presse. Aussi : état d'avancement du livre sur le Bois de Chênes*)
4. Rapports du trésorier & des vérificateurs aux comptes
5. Programme d'activités 2020
6. Divers et propositions individuelles



**Procès-verbal de l'assemblée générale 2019** : vous le trouverez sur : [www.abcg.ch](http://www.abcg.ch), onglet « Historiques », rubrique « Rapports d'activité et procès-verbaux ». Il sera envoyé à tout membre qui en fera la demande.

Et le Comité rappelle à cette occasion que : « *Si un-e membre ne peut pas venir à l'Assemblée générale et qu'il-elle désire faire part de **propositions ou de remarques**, il-elle peut les envoyer par courrier ou courriel au Comité qui les transmettra à l'Assemblée pour autant que celles-ci lui soient parvenues au moins quatre jours avant la date de l'assemblée* » (statuts ABCG).

**Au plaisir de vous retrouver nombreux-ses le jeudi 27 février prochain !**

Votre dévoué comité de l'ABCG

Georges MERMILLOD et Bernard MESSERLI, co-présidents  
Philippe MARTINET, vice-président  
Martine GUEX, biologiste et Florian MEIER, écologue conseil  
Pierre REYMOND, trésorier, Eric BURKHARD, archiviste  
et Philippe SCHNEEBERGER, secrétaire



\* \* \* \* \*

\* Le sujet de la présentation vous laisse à vrai dire perplexe, car vous n'êtes pas sûr-e de savoir **distinguer** les **orthoptères** des **ornithoptères** ?! C'est là une preuve de l'étendue de votre savoir, de vos connaissances, mais aussi de votre humilité ! En réalité, c'est tout simple :

**Les orthoptères** sont des insectes qui se caractérisent par des ailes alignées avec leur corps. Vous connaissez sûrement les sauterelles et les grillons ; et bien voilà, c'est juste ! Mais il y en a d'autres, ouiii, car il y a plus de 22'000 espèces différentes d'orthoptères (*et il est possible que les orateurs ne puissent pas tous les mentionner ce soir-là*). Au surplus, nous tenons tout de suite à vous rassurer : *il n'y aura pas de sauterelles grillées à la verrée qui suivra l'AG :-)*

**L'ornithoptère** est une machine construite par l'homme pour voler en battant des ailes; le premier ingénieur qui a dessiné une maquette de cette machine s'appelait Leonord de Vinci. (*cette machine n'étant pas encore tout à fait au point, la présentation ne portera pas sur ce sujet*).

\* \* \* \* \*

Annexes : le programme des activités du 1<sup>er</sup> semestre 2020, et un bordereau pour le paiement de votre cotisation 2020 (le n°IBAN a changé, mais pas le montant des cotisations !)

Votre très dévoué secrétaire de l'ABCG : Ph. Schneeberger